CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E61493** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2026**

ÉDITÉ LE 18/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES

Siret : 380 475 251 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 87 4184 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000007643363104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000007643363104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : AIXE BATIMENTS

RUE DE LA NEPLE
87700 AIXE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 70 46 55 **Fax :**

Portable : 06 80 14 21 42

Responsabilité légale :
DEFAYE JEAN-PAUL CO-GÉRANT

Site Internet : www.aixebatiments.fr

E-mail : contact@aixebatiments.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 046 204 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)		09/12/2025
2132	Enduits aux liants hydrauliques		09/12/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement		09/12/2025
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		09/12/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/12/2025 09:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E61493** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2026**

ÉDITÉ LE **18/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1991
Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES

Siret : **380 475 251 00027**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 87 4184 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000007643363104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000007643363104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **AIXE BATIMENTS**

RUE DE LA NEPLE
87700 AIXE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 70 46 55 **Fax :**
Portable : 06 80 14 21 42

Site Internet : www.aixebatiments.fr
E-mail : contact@aixebatiments.fr

Responsabilité légale :
DEFAYE JEAN-PAUL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	29/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	22/05/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.